

COMMUNIQUE DE PRESSE

Collectifs non au pétrole et gaz de schiste et de houille*

22 juillet 2013

<http://www.nongazdeschiste.fr/>

Les collectifs locaux, réunis en coordination nationale à St-Christol-Lez-Alès, Gard, les 20 et 21 juillet 2013, communiquent :



L'exploration du pétrole de schiste a commencé !

Reconnaissant les impacts de la fracturation sur l'environnement et la santé, François Hollande a déclaré devant des millions de nos concitoyens le 14 juillet dernier : « ... *Tant que je suis président, il n'y aura pas d'exploration du gaz de schiste en France...* » sans faire mention du pétrole de schiste ni du gaz de houille ; le même jour, le pétrolier Hess Oil France est prêt à forer son troisième puits d'exploration à Jouarre, en Seine-et-Marne. Or, ce permis dit de « Château-Thierry » a été reconnu « pétrole de schiste » début 2011.



Les collectifs appellent donc à la manifestation organisée le **3 août 2013** à partir de **14 heures** face à la plateforme située au lieu dit **La Petite Brosse**, commune de **Jouarre 77**, pour protester contre le forage d'exploration de pétrole de schiste.

Les collectifs dénoncent les déclarations du Chef de l'Etat et celles du Gouvernement qui ne reflètent pas la réalité. En effet, le Conseil Constitutionnel est maintenant saisi d'une Question Prioritaire de Constitutionnalité visant à invalider la loi du 13 juillet 2011, interdisant la fracturation hydraulique, et doit se prononcer d'ici mi-octobre au plus tard. En cas d'invalidation de cette loi, la fracturation hydraulique sera utilisable immédiatement pour l'exploration et l'exploitation, sur les cinquante sept permis et les 64 concessions accordés.

Sous la pression des industriels, le débat sur la Transition énergétique vient de s'achever sans orientation claire. Les collectifs rappellent l'importance de réduire notre dépendance aux énergies non renouvelables qui aggravent le dérèglement climatique, qu'elles proviennent d'ici ou d'ailleurs.

Ainsi, les collectifs réaffirment leur soutien à la légitime lutte des paysans polonais contre Chevron qui bénéficie de la complicité du gouvernement polonais.

Ils s'associent à l'ensemble des mobilisations du 22 juillet, "Journée internationale contre les projets miniers" ; ces projets impactent l'environnement et les populations à travers le monde, y compris sur le territoire français, par exemple sur le permis exclusif de recherche de mines (P.E.R.M.) de Tennie (Sarthe et Mayenne) récemment accordé.

Contacts presse

Sylviane Baudois, Sud-Ouest : 06 83 20 51 96

Alain Roubineau, Sud-Est : 06 73 94 66 97

Les collectifs présents

Collectif Bastagaz Alès (30), Collectif Anduze (30), Collectif Pays Fertois (77), Collectif Gardonnenque (30), Collectif Petite Camargue (30), Collectif Lodévois (34), Collectif Plaines du Languedoc (LR), Collectif Causse Méjean (48), Collectif Florac (48), Collectif La Canourgue (48), Collectif Viganais (34), Collectif Bassin de Thau (34), Collectif 83, Collectif Nîmes anti schiste (30), Collectif Martel Non au gaz de schiste et de Houille (46), Collectif Narbonnais (11), FRAPNA 26, Collectif Entrecasteaux (83), Collectif Nord-Pas de Calais (59-62), Collectif Piémont cévenol (30), Collectif Grand Montpellier (34), Collectif Montpellier Littoral (34), Collectif Gazpart (02), Collectif Gignac (34), Collectif 07, Collectif Gers (32), Collectif Pézenas (34), Collectif Garrigue Vaunage (30), Collectif Clapiers (34), Collectif Touche pas à mon schiste (07), Collectif Montélimar (26), Collectif Romans Nord Drôme des Collines (26), Association nationale No Gazaran !

* Collectifs citoyens opposés à l'exploration et à l'exploitation des hydrocarbures « non conventionnels », à la fracturation du sous-sol, aux forages extrêmes et appelant à une véritable transition énergétique pérenne.